

COLLOQUE 30 ANS



CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1ER JUILLET 2022

LIEU : PARIS, AUDITORIUM DE L'EFB

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



MATINÉE

8H30	Accueil des participants
8H50	Mot d'accueil
9H00	Ouverture Franck Macrez , Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg Directeur du Laboratoire de recherche du CEIPI (UR4375)

PREMIÈRE PARTIE : LE DROIT FRANÇAIS ET SA CODIFICATION

9H15-10H30	LE CODE IL Y A ET DEPUIS 30 ANS Sous la présidence de Pierre Massot , Avocat, ARENAIRE AVOCATS <ul style="list-style-type: none">◦ L'évolution du code depuis 30 ans (Le CPI et l'inflation législative) Michel Vivant, Professeur émérite à l'École de Droit de Sciences Po Paris◦ Le Code de la propriété intellectuelle : vraie ou fausse codification à droit constant Christophe Caron, Professeur, Université Paris-Est Créteil, Avocat, Cabinet Caron◦ La structure du code : entre contrainte et potentialité Valérie-Laure Benabou, Professeur, Université Paris-Saclay
10H30-10H45	Pause
10H45-11H30	LES ÉVOLUTIONS POSSIBLE Sous la présidence de Valérie Dorey , Conseil en propriété industrielle, TMARK CONSEILS <ul style="list-style-type: none">◦ Pour un préambule ou une partie générale ? Nicolas Binctin, Professeur, Université de Poitiers◦ L'inclusion des "para-propriétés intellectuelles" ? Pascal Kamina, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre Paul Roubier
11H30-12H30	TABLE RONDE : LE CODE VU PAR LA PRATIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES Modérateur : Jean-Michel Bruguière , Professeur à l'Université Grenoble-Alpes, Avocat, Cabinet DDG <ul style="list-style-type: none">- Françoise Barutel, Magistrat, Cour d'appel de Paris- Jean-Christophe Rolland, Conseil en propriété industrielle, Président de la CNCPI- Gilles Vercken, Avocat, Vercken & Gaullier- Géraldine Guéry-Jacques, Vice Présidente, Industrial Property, Seb Group, Présidente de l'ASPI- François-Xavier de BEAUFORT, Directeur Action Economique, INPI

APRÈS-MIDI

DEUXIÈME PARTIE : L'IMPACT DU DROIT EUROPÉEN

14H00-14H20

Les modèles d'harmonisation du droit de l'Union européenne (discours de la méthode)

Caroline Le Goffic, Professeur, Université de Lille

14H20-15H30

L'IMPACT DU DROIT EUROPÉEN SUR LE CODE FRANÇAIS

Sous la présidence de **Éléonore Gaspar**, Avocate, DTMV Avocats

- En propriété littéraire et artistique
André Lucas, Professeur émérite, Université de Nantes
- En matière de signes distinctifs
Yann Basire, Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg, Directeur général du CEIPI
- Au regard des procédures
Stanislas Roux-Vaillard, Avocat, Hogan Lovells

15H30-15H45

Pause

15H45-16H15

VERS UNE CODIFICATION EUROPÉENNE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

Sous la présidence de **Jérôme Tassi**, Avocat, AGIL'IT

- Quelle codification européenne ? Un état des lieux
Stéphanie Carre, Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg

16H15-17H00

TABLE RONDE - L'IMPACT DU DROIT EUROPÉEN VU PAR LA PRATIQUE : BILAN ET PERSPECTIVES

Modérateur : **Stefan Martin**, Membre des chambres de recours de l'EUIPO, Membre associé du Laboratoire de recherche du CEIPI (UR 4375)

- **Agnès Cochet-Marcadé**, Magistrat, Cour d'appel de Paris
- **Guylène Kiesel Le Cosquer**, Conseil en propriété industrielle, Plasseraud IP
- **Nicolas Moreau**, Secrétaire du bureau de l'APRAM, Avocat, Bignon Lebray
- **Thierry Sueur**, Président de l'AFPI

17H00

Propos conclusif

17H30

Cocktail de clôture

INFORMATIONS PRATIQUES

La conférence aura lieu en présentiel et en ligne sur Livestorm.

ADRESSE Paris, Auditorium de l'EFB **HORAIRES** 9H À 17H

Objectifs pédagogiques :

- comprendre les évolutions législatives
- appréhender l'impact du droit européen de la propriété intellectuelle sur la codification française.
- maîtriser les enjeux d'une possible codification européenne de la propriété intellectuelle

Support pédagogique :

un support de cours sera remis en fin de formation.

Méthode pédagogique :

méthode transmissive, dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences.

Evaluation :

une évaluation à chaud sera envoyée en fin de formation.

Spécialité :

droit de la propriété intellectuelle.

Prérequis et public visé :

être professionnel du droit.
Avocats, élèves avocats, magistrats, juristes d'entreprises, cpi, étudiants spécialisés en pi, universitaires.

Niveau 2 :

approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière.

Information & inscription: [cliquez ici](#)

Tarif : Formation financée par le FIF-PL. (prise en charge collective), en déduction de votre budget formation
7 heures validées au titre de la formation continue des avocats

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Yann BASIRE, Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg, Directeur général du CEIPI

Pascal KAMINA, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre Paul Roubier

Franck MACREZ, Maître de conférences, CEIPI, Université de Strasbourg
Directeur du Laboratoire de recherche du CEIPI (UR4375)

CONTACT

CEIPI / Université de Strasbourg
Bâtiment LE CARDO 7 rue de l'Ecarlate CS
20024 67082
STRASBOURG Cedex